

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1984

présenté par
M. Véran

ARTICLE 11

Compléter l'alinéa 8 par la phrase suivante :

« Ils procèdent au versement de ces cotisations et contributions sociales par voie dématérialisée. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.